

Défi Santé Emploi

Un accompagnement gratuit pour prendre soin de votre santé et avancer vers l'emploi.

Objectifs

Défi Santé Emploi est là pour vous aider à :

- Lever les **freins** liés à votre **santé** (physique, psychique ou sociale) afin de sécuriser votre parcours vers l'**emploi**.
- Comprendre les **impacts** de votre santé sur votre **vie professionnelle**.
- **Construire** avec un **professionnel de santé** un **plan d'action** clair pour avancer.

Comment ?

Sur prescription de France Travail et selon votre profil, **Défi Santé Emploi** se décompose en 2 volets complémentaires :

01 Volet 1 : Diagnostic de santé

Un accompagnement individualisé sur un mois avec un **professionnel de santé** pour :

- Comprendre vos difficultés de santé,
- Analyser leur impact sur votre quotidien et votre projet,
- Identifier vos forces, vos besoins, vos limites,
- Construire ensemble un plan d'action réaliste.



Durée de la prestation :



- **4 semaines** de diagnostic santé
- **6 mois d'appui ponctuel** aux démarches selon les besoins

Délai moyen d'accès au dispositif : 30 jours

Pour qui ?

Pour toute personne inscrite comme **demandeur d'emploi** et rencontrant des **difficultés de santé** impactant son retour à l'**emploi** et ayant besoin d'un **soutien** pour organiser ses **démarches** santé.

Prérequis : aucun.

Une équipe à vos côtés :

Professionnels de santé, psychologues, experts métiers : des compétences multiples mobilisées pour vous aider en toute confidentialité.

02 Volet 2 : Appui ponctuel aux démarches de santé

Un accompagnement complémentaire sur six mois pour **sécuriser vos démarches** :

- Organiser vos rendez-vous,
- Reprendre contact avec un médecin,
- Finaliser un dossier MDPH,
- Suivre vos soins,
- Coordonner vos démarches avec France Travail.

Défi Santé Emploi

- Un **professionnel de santé ou autre expert**, vous accompagne pour mieux comprendre votre situation,
- L'occasion de reprendre **confiance** en vous quand tout semble bloqué,
- Un cadre **confidentiel, sécurisé et éthique** rassurant,
- Des actions **concrètes** pour **avancer** dans vos démarches.

- Prestation **gratuite**
- **Secret** médical
- Expertise **pluridisciplinaire**



Déroutement



Professionnel de santé



Présentiel et/ou distanciel



Présentiel

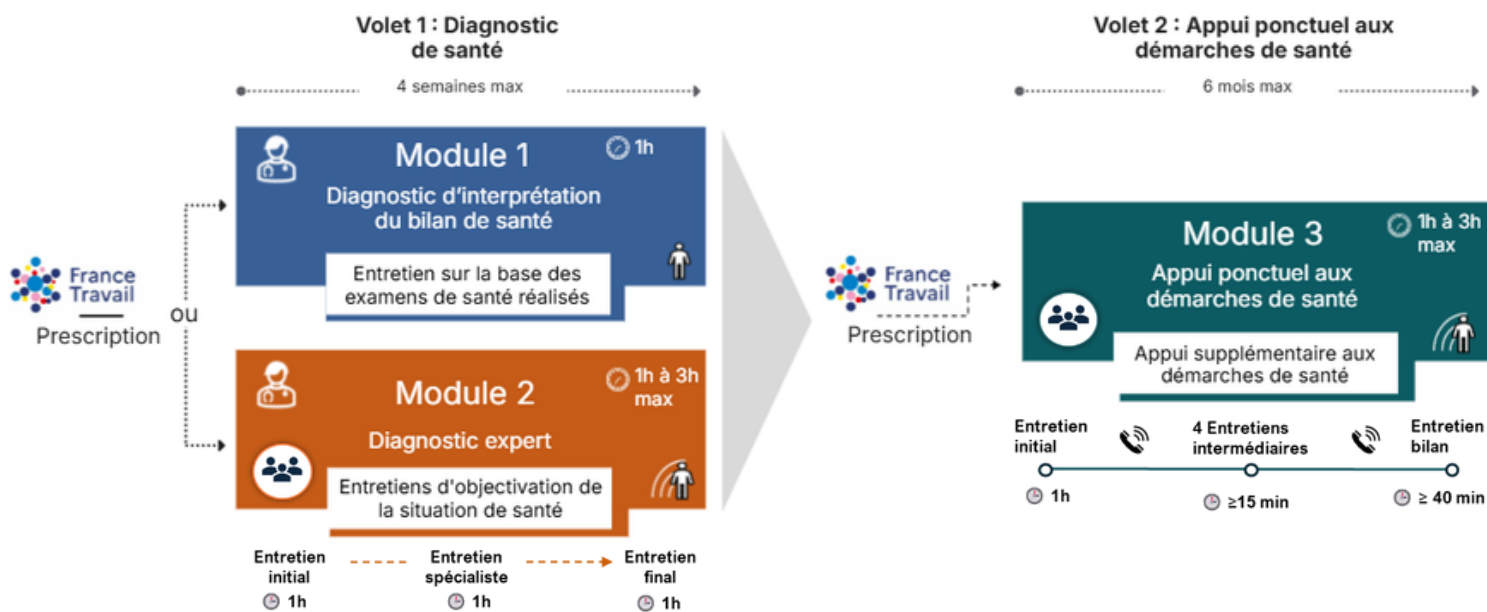


Contacts téléphoniques de suivi



Equipe pluridisciplinaire mobilisable

Modalité d'évaluation : questionnaire de diagnostic.



Étape 1

- Prescription -

À la main de votre conseiller France Travail en fonction de votre situation.

Étape 2

Orientation vers le volet 1 - Diagnostic de santé -

- Vous avez déjà entamé des démarches de santé ? **Module 1**
- Vous êtes éloigné du système de santé ? **Module 2**

Étape 3

Orientation vers le volet 2 - Appui aux démarches -

À l'issue du volet 1 (ou sur dérogation), votre conseiller France Travail peut vous positionner sur le **Module 3**

Prestation financée par



Prestation **gratuite** pour le bénéficiaire

Un seul numéro pour joindre notre équipe de conseillers

0800 949 432 Service et appel gratuits

Du lundi à jeudi de 9h à 17h30
et le vendredi jusqu'à 16h30
contact@manpowergroup.fr



Pour les personnes en situation de handicap, et pour toute demande d'information, nous vous invitons à envoyer un mail avec vos coordonnées à handicap@manpowergroup.fr